

Le point sur la vaccination contre la COVID-19

SÉANCE D'INFORMATION TECHNIQUE

4 Janvier 2021

PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN ONTARIO



1

QUANTITÉ DE VACCINS

- Les premières doses ont permis de vacciner plus de **2 500** personnes, comme prévu, et des envois supplémentaires arriveront dans les semaines à venir.
- 95 000** doses du vaccin de Pfizer-BioNTech et près de 53 000 doses du vaccin de Moderna ont été livrées.
- Un total estimé à plus de **2 M** de doses est attendu au cours de cette phase.

POPULATION QUI SERA VACCINÉE

- Résidents, fournisseurs de soins essentiels, et personnel des établissements de soins collectifs pour personnes âgées.
- Travailleurs de la santé.
- Adultes des populations des Premières nations, métisses, et inuites.
- Adultes bénéficiaires de soins de santé pour des maladies chroniques à domicile.

SITES DE DISTRIBUTION

- Dans un premier temps, **deux sites pilotes**, puis des sites hospitaliers sélectionnés dans les zones gris-confinement et rouge-contrôler, qui ont été étendus à environ **21** hôpitaux dans toute la province.
- Foyers de soins de longue durée et maisons de retraite** dès que possible.

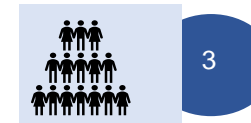


2

Augmenter le stock de vaccins disponibles.

Suite pour les travailleurs de la santé, les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite, les patients à domicile souffrant de maladies chroniques, et d'autres communautés des Premières Nations et populations autochtones, y compris les Métis et les Inuits. lorsque des doses supplémentaires seront disponibles, les populations à vacciner à déterminer*

Sites de vaccination **élargis**.



3

Vaccins disponibles pour **tous les Ontariens** qui souhaitent être vaccinés.

Tous les Ontariens admissibles *

Largement disponible partout en Ontario.

2

* D'autres priorités peuvent être définies au sein de ce groupe en fonction de l'offre de vaccins disponibles, dans un cadre éthique et fondé sur des données.

CONTEXTE

Le 7 décembre 2020, la province a annoncé les populations clés qui seront les premières à recevoir le vaccin contre la COVID-19, notamment :

- Les résidents, les employés et le personnel, et les fournisseurs de soins essentiels des établissements de soins collectifs pour personnes âgées.
- Les travailleurs de la santé (y compris tous ceux qui travaillent dans des établissements de soins de santé et ceux qui sont en contact direct avec les patients).
- Les adultes des populations des Premières Nations, métisses et inuites où l'infection peut avoir des conséquences disproportionnées, y compris ceux qui vivent dans des régions éloignées ou isolées.
- Les adultes qui bénéficient de soins pour des maladies chroniques à domicile.

La province s'est engagée à distribuer les vaccins contre la COVID-19 aux populations prioritaires dans les zones les plus à risque dès que les livraisons sont reçues de la part des fournisseurs du gouvernement fédéral.

LE POINT SUR LES OPÉRATIONS

Principales caractéristiques des vaccins

Pfizer-BioNTech

- D'autres doses seront disponibles en décembre (95 000 doses livrées au 21 décembre), on attend une livraison régulière.
- Approche centralisée : les gens se rendent à la clinique pour se faire vacciner; le vaccin ne leur est pas livré (dans l'attente d'une autorisation de déplacement).
- Convient mieux aux grands centres de population; jouera un rôle important pour la vaccination dans les centres urbains.
- Hypothèse : 50 km est une distance acceptable pour le trajet. Certains sites seront plus éloignés que 50 km même si un site de distribution se trouve dans leur région.
- En raison de l'attribution de congélateurs à ultra-basse température, il y a actuellement un nombre fixe de sites qui peuvent administrer ce produit. Nous sommes en train de mettre au point des protocoles pour que le vaccin Pfizer-BioNTech puisse être transporté en toute sécurité au-delà du point de livraison, et nous allons déployer ces protocoles afin que le vaccin puisse être acheminé dans des endroits comme les foyers de soins de longue durée.

Moderna

- Moins de doses en décembre (près de 53 000 doses livrées le 30 décembre); les livraisons de vaccins arriveront par intervalles.
- Modèle décentralisé : le vaccin arrive aux bénéficiaires dans des établissements de soins collectifs, des communautés.
- Convient à toutes les régions, mais doit donner la priorité aux groupes à haut risque qui n'ont pas d'autres moyens pratiques d'accéder à un vaccin, ainsi qu'aux régions nordiques et éloignées.
- Un vaccin plus stable, avec moins de restrictions de température de stockage.
- Basé sur le modèle de réfrigérateur et de distribution pour la province (c'est-à-dire pour les cliniques dans les foyers de soins de longue durée et autres milieux à haut risque).

LE POINT SUR LES OPÉRATIONS

Leçons apprises des sites pilotes de vaccination du vaccin de Pfizer

Mise en œuvre des sites pilotes, 15-21 décembre 2020

- Première semaine réussie avec plus de 3 500 doses administrées sur les deux sites :
 - Réseau universitaire de santé – 1 560 doses
 - L'Hôpital d'Ottawa – 2 064 doses
- Parmi les bénéficiaires figuraient des membres du personnel de foyers de soins de longue durée, ainsi que certains membres du personnel hospitalier, lorsque le personnel des foyers de soins de longue durée n'était pas disponible.
- Un événement indésirable s'est produit au Réseau universitaire de santé : il a été géré de manière appropriée et l'enquête est en cours.
- Les sites pilotes ont collaboré à l'élaboration d'un « **guide** » **des leçons apprises** et seront des partenaires clés pour soutenir l'élargissement à d'autres sites au cours de la première phase.

LE POINT SUR LES OPÉRATIONS

Leçons apprises des sites pilotes de vaccination du vaccin de Pfizer (suite)

Principales réussites :

- Mise en place d'une structure de commandement pour la mise en œuvre, avec des rôles et des responsabilités clairs.
- Collaboration entre les hôpitaux, les bureaux de santé publique et Santé Ontario pour planifier la clinique et recenser les foyers de soins de longue durée à inviter en premier lieu.
- La mise en œuvre de la technologie de l'information fournie aux cliniques (« Clinic in a Box ») s'est déroulée sans problème.

Possibilités pour les futurs déploiements :

- Besoin d'un cadre d'établissement des priorités en place pour les travailleurs de la santé au-delà du personnel des foyers de soins de longue durée.
- Il serait utile de disposer d'un délai d'exécution pour la mise en œuvre des TI.
- Importance d'un « exercice d'essai » initial avec un petit groupe de personnes recevant la vaccination.

LE POINT SUR LES OPÉRATIONS

Planification pour le vaccin de Pfizer jusqu'à la fin de janvier

Doses de Pfizer administrées en date du 5 janvier 2021

- Environ 95 000 doses reçues
- Plus de 50 000 doses administrées

Livraisons du vaccin de Pfizer confirmées pour janvier

- **Semaine du 4 janvier** : approximativement 50 000 doses
- **Semaine du 11 janvier** : approximativement 80 000 doses
- **Semaine du 18 janvier** : approximativement 80 000 doses
- **Semaine du 25 janvier** : approximativement 80 000 doses

Élargissement vers d'autres sites

- Élargissement à d'autres sites de prestation pour un total de 7 hôpitaux et 2 bureaux de santé publique d'ici la fin janvier, déterminé par une analyse des données :
 - 4 janvier – 18 hôpitaux et 1 bureau de santé publique
 - 11 et 18 janvier – 22 hôpitaux et 1 bureau de santé publique
 - 25 janvier – 26 sites hospitaliers et 2 bureaux de santé publique
- Bénéficiaires : le personnel des foyers de soins de longue durée et des maisons de retraite à haut risque, et les fournisseurs de soins essentiels, en priorité, ainsi que les travailleurs hospitaliers
- Nous élaborons des protocoles pour que le vaccin de Pfizer-BioNTech puisse être transporté en toute sécurité au-delà du point de livraison, et nous allons déployer ces protocoles pour que le vaccin puisse être acheminé dans des endroits comme les foyers de soins de longue durée. Ottawa met en place ce projet pilote dès aujourd'hui.

LE POINT SUR LES OPÉRATIONS

Plan de déploiement pour le vaccin de Moderna

Moderna

- Approximativement 53 000 doses durant la semaine du 28 décembre
- Prochaine livraison : 11 janvier 2021 – approximativement 56 000 doses
- Livraison attendue aux 3 semaines
- Livraison à Toronto, à Peel, à York et à Windsor-Essex avec un objectif de livraison aux résidents des foyers de soins de longue durée en janvier
- Ces quatre régions en zone grise se concentreront sur la vaccination des résidents des foyers de SLD, du personnel et des fournisseurs de soins essentiels dans leur région d'ici le 21 janvier 2021
- Élargissement à 3 autres bureaux de santé publique durant la semaine du 11 janvier 2021

LE POINT SUR LES OPÉRATIONS

Communautés autochtones

- Les premières vaccinations devraient être administrées dans le courant de la semaine.
- Une sous-table autochtone et des Premières Nations a été créée dans le cadre du Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la COVID-19 afin de faire participer plus largement les Premières Nations à l'approche de la vaccination, y compris à l'établissement des priorités.
- Il est essentiel de mobiliser les communautés, les organisations et les fournisseurs de services de santé autochtones pour garantir une approche efficace et culturellement appropriée de la vaccination.
- La province travaille en partenariat avec les dirigeants autochtones afin de mettre au point un plan pour le reste des communautés autochtones et des populations autochtones en milieu urbain de l'Ontario.
- Un plan est en cours, élaboré conjointement avec la Nishnawbe-Aski Nation (NAN), pour commencer à vacciner les communautés des Premières Nations du Nord accessibles par avion, en commençant par les populations les plus vulnérables.
- L'Ornge s'associe à la NAN et aux communautés pour diriger le déploiement dans les communautés accessibles par avion. La vaccination des travailleurs de la santé qui seront déployés pour administrer le vaccin dans ces communautés a déjà commencé, 180 travailleurs de la santé ayant été vaccinés et d'autres vaccinations étant prévues pour cette semaine.
- Comme Sioux Lookout et la WAHA le long de la côte de la baie James disposent de leurs propres travailleurs de la santé, nous commencerons à vacciner Sioux Lookout et les communautés côtières cette semaine, en mettant l'accent sur les soins aux malades chroniques, les résidents des foyers de soins de longue durée et les travailleurs de la santé.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Le programme pilote de Pfizer a été mené à bien et a permis de tirer de précieuses leçons
- Un total de 44 sites de vaccination ont ouvert leurs portes
- Le vaccin de Moderna est administré dans la journée suivant la réception des livraisons du gouvernement fédéral :
 - Près de 3 000 doses ont été administrées à 24 foyers de soins de longue durée en date du 3 janvier
 - Plus de 4 000 doses à 26 foyers de soins de longue durée devraient être administrées entre le 4 et le 6 janvier
- Vaccin de Pfizer – Plus de 50 000 personnes vaccinées (à 9 h, le 5 janvier 2021) :
 - Près de 26 000 travailleurs de la santé dans des maisons de retraite et des foyers de soins de longue durée
 - Plus de 20 700 travailleurs de la santé
 - Près de 1 000 résidents de maisons de retraite et de foyers de soins de longue durée
- Seconde dose, immunisation complète à partir du 5 janvier 2021

ANNEXE : CADRE ÉTHIQUE POUR LA DISTRIBUTION DES VACCINS CONTRE LA COVID-19

Ce Cadre éthique sera utilisé pour orienter les décisions relatives à l'établissement des priorités en matière de vaccins, tout en reconnaissant que l'application de ces principes dépendra du contexte et que d'autres renseignements peuvent être utiles à la prise de décision.

Réduction des effets néfastes et optimisation des bienfaits

- Réduire de façon générale les maladies et les décès liés à la COVID-19.
- Protéger les personnes les plus à risque de maladies graves et de décès en raison de facteurs biologiques, géographiques et occupationnels.
- Protéger les infrastructures essentielles.
- Promouvoir le bien-être économique et social.

Équité

- Respecter l'égalité du statut moral et des droits de toutes les personnes.
- Distribuer les vaccins sans stigmatisation, préjugés ou discrimination¹.
- Éviter ou du moins tenter de réduire les disparités en matière de maladie et de décès liés à la COVID-19, y compris les disparités en matière de déterminants sociaux de santé liés au risque de maladies et de décès causés par la COVID-19².
- Assurer des avantages pour les groupes les plus touchés par la pandémie.

Justice

- S'assurer que tous les individus d'un groupe prioritaire (chez lesquels le vaccin s'est révélé sûr et efficace) peuvent être vaccinés.
- Veiller à ce qu'une ambiguïté quant au partage des compétences n'interfère pas avec la distribution des vaccins (p. ex. le principe de Jordan³).
- Assurer des principes cohérents et culturellement sûrs et appropriés en ce qui a trait à la prise de décisions, la mise en œuvre et les communications.

Transparence

- S'assurer que les principes et les justifications, les processus décisionnels et les plans de priorisation quant au vaccin contre la COVID-19 sont clairs, compréhensibles et rendus publics.

Légitimité

- Prendre des décisions fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, des valeurs communes et les commentaires des parties concernées, incluant celles qui sont habituellement sous-représentées.
- Miser sur la faisabilité et la viabilité pour assurer l'incidence voulue des décisions.
- Faciliter la participation des parties concernées dans l'élaboration et l'examen des processus décisionnels dans la mesure permise par l'urgence de la situation.

CONFIANCE DU PUBLIC

← Veiller à ce que tant les processus décisionnels que les décisions soient fondés sur les principes ci-dessus pour favoriser des relations de cohésion sociale et renforcer la confiance dans le programme de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement ontarien. →

1. Voir le [Code des droits de la personne](#) et plus particulièrement la Partie 1 portant sur les groupes protégés par le Code.
2. Envisager le recours à l'outil [Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé](#) du ministère de la Santé pour déterminer les impacts possibles sur l'équité en matière de santé.
3. Voir le [principe de Jordan](#).

PRIORITÉ POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

- Fournit une matrice des risques et des conseils sur l'établissement des priorités afin d'aider à établir les priorités des travailleurs de la santé.
- Offre la souplesse nécessaire pour adapter la définition des priorités aux circonstances locales en fonction des meilleures données disponibles.
- Les sites de vaccination pourraient utiliser ces conseils lorsqu'ils établiront les priorités locales pour l'attribution du vaccin de Pfizer-BioNTech aux travailleurs de la santé le 21 décembre.
- Applicable pour soutenir l'établissement des priorités du personnel des foyers de SLD et des maisons de retraite à haut risque.

Matrice des risques

Risques d'exposition et population de patients		Risque d'exposition au SRAS-CoV-2 dans un établissement de soins de santé en fonction du rôle/des responsabilités du travailleur de la santé		
		Risque faible	Risque modéré	Risque élevé
Risque de maladie grave ou résultats de la COVID-19 dans la population de patients desservie	Risque faible	1	2	3
	Risque modéré	2	3	4
	Risque élevé	3	4	5

*Prendre en compte ceux qui fournissent des soins directs et plus fréquents ou soutenus, ou dont la présence dans ces environnements est plus directe, fréquente ou soutenue, en plus de ceux qui ont un accès plus limité aux EPI.

Criticité		Capacité et excédent de personnel du système de santé existant		
		Élevé	Modéré	Faible
Caractère essentiel pour la capacité critique du système de santé	Faible	0	0,25	0,50
	Modéré	0,25	0,50	1
	Élevé	0,50	1	2

*Prendre en compte ceux qui ne peuvent pas travailler à distance ou virtuellement et qui travaillent dans des zones à capacité limitée ou réduite ainsi qu'avec peu ou pas d'excédent de personnel.

Score en fonction de l'établissement des priorités

Considérations clés pour l'établissement des priorités	Score
Risque d'exposition et population de patients	/5
Criticité	/2
Total	/7

Pour plus de détails, consultez le document *Guidance For Prioritizing Health Care Workers for COVID-19 Vaccination*.